

Licence de psychologie

RNCP22823 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	124
Code(s) ROME	M1401, K1802, K1801, K2112
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Activités selon les métiers visés (après formation et/ou concours) :

- Informer, aider, conseiller.
- Peut intervenir auprès de personnes en proie à des difficultés sociales, familiales, professionnelles ou financières.

La formation des psychologues est caractérisée par un modèle original, voire unique, dans l'enseignement supérieur français et en psychologie dans les pays industrialisés. La loi 85-772 du 25 juillet 1985 a consacré une formation à visée professionnelle sans sélection à l'entrée à l'université et débouchant sur une profession dont l'exercice est protégé par un titre.

N'ont le droit de faire usage professionnel du titre de psychologue que les titulaires d'une licence en psychologie complétée par un master de psychologie.

Dans tous les cas, lorsque les titulaires de la licence de psychologie exécutent des tâches relevant de dimensions psychologiques (passation de tests, conduites et analyses d'entretiens, conduites et analyses d'observations, dynamiques de groupe, animations de formations, expérimentations, etc.), ils ne peuvent exercer que dans le cadre d'activités supervisées, sous le contrôle d'un psychologue qualifié et certifié.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences disciplinaires

1. Connaissances disciplinaires:

- connaissance de l'histoire et de l'épistémologie de la discipline.
- connaissances fondamentales dans les différents champs théoriques de la discipline, de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques.
- compétences à référer une question ou une problématique à un ou plusieurs courants théoriques.
- compétences à intégrer et utiliser des connaissances d'autres champs disciplinaires.

2. Savoir-faire disciplinaires :

- Savoir-faire méthodologique (initiation) : intégration des méthodes d'observations, expérimentales et cliniques, des méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, de questionnaires, d'élaboration d'échelles, initiation à la pratique des tests, méthodologies psychométrique et docimologique, méthode de dynamiques de groupe.

- traitements statistiques et analyses des données.
- initiation à la recherche :
- connaissance des différents paradigmes de recherche,
- conception d'un projet de recherche,
- choix de la méthodologie pertinente,
- rédaction d'un rapport de recherche.
- Sensibilisation à la pratique professionnelle.

Compétences transversales

1. Etre autonome dans le travail

- Compétences à constituer une bibliographie et à utiliser des bases de données documentaires.
- Compétences à recueillir des informations, les analyser et les utiliser de façon appropriée pour un travail individuel, à devenir autonome en gérant son temps de travail et en prenant des initiatives.
- Compétences à utiliser des outils de technologies de l'information et de la communication.

2. Disposer de capacités d'analyse et de synthèse

3. Savoir lire, écrire, et s'exprimer dans au moins une langue étrangère vivante

4. Savoir communiquer et travailler avec les autres

- Compétences à communiquer à l'écrit et à l'oral en français
- Compétences à réaliser un travail en équipe.

5. Pouvoir se situer dans son environnement économique et social

- Compétences à comprendre la complexité bio-psychosociale de l'être humain.
- Prise de conscience du facteur humain comme une des composantes essentielles dans les situations de travail

6. Disposer de capacités d'ouverture

- Compétences à prendre une distance critique vis-à-vis des connaissances acquises et de l'information.
- Compétences à élaborer de nouvelles idées.
- Compétences à s'initier à un travail de recherche sur un thème précis.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Fonctions publiques (Etat, territoriale, hospitalière)

Dans les domaines de la santé ou du social, l'obtention de la licence de psychologie est également un atout pour présenter les concours d'entrée dans diverses écoles : éducateur(rice) spécialisé(e), éducateur(rice) de jeunes enfants, infirmier(ère), orthophoniste, ergothérapeute, psychomotricien(ne) ;

Dans le domaine de l'insertion et de l'aide aux personnes, certaines structures recrutent sur la base de la licence de psychologie pour des fonctions de conseillers ou d'assistants comme l'ANPE, les missions locales, les Centres Interinstitutionnels de Bilans de Compétences (CIBC) ou les BIJ (bureau d'information jeunesse).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chargé/Chargée d'information professionnelle

Conseiller/Conseillère en centre de bilan

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 518 €

Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	39 942
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr

Etudier à l'UL Offre de formation

Université de Lorraine

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22823/>